

<https://ugtg.org/spip.php?article304>



# Fin du conflit au centre de formation agricole

- Actualité -



Date de mise en ligne samedi 25 février 2006

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

## Et s'ils n'étaient pas rentrés en grève...

Revenons sur la revendication principale des travailleurs du Centre de Formation Agricole de Baie-Mahault :

Le 4 septembre Mr Sopena signifie à trois personnels du CFAA que leur contrat ne sera pas renouvelé : un pour lequel il n'y a aucune proposition et deux autres qui se voient proposer un contrat dont la durée est réduite de 50%. Il s'agit là d'une violation grave du droit du travail...

Et le protocole de fin conflit signé le 25 février 2005, après 5 jours de grève dit ceci :

### 1er point : contrats de travail



"Les statuts des personnels seront examinés, dans les meilleurs délais, au regard des dispositions fixées par la loi 2005-843 du 26 juillet 2005 permettant la transposition pour les agents non titulaires de l'Etat de la directive 1999/70/CEE du 28 juin 1999..."

1- Le contrat de travail à durée déterminée de Mme B...., enseignante en zootechnie sera porté à une quotité de travail à 100%, à compter du 1er janvier 2006...

2- Après avis de la commission de recrutement, réunie le 18 février 2006 à 11 heures, il est proposé à Mr M.... un contrat de formateur à compter du 1er mars 2006, à temps plein et à durée indéterminée, au niveau des formations professionnelles continues et de l'apprentissage pour l'enseignement des mathématiques et de l'informatique..."

## Et s'ils n'étaient pas rentrés en grève...

**Sé Nonm é Fanm an mouvman ki ka transfowmé sitiasyon a yo !!**